



A37-WP/321
EC/31
29/9/10

ASSEMBLÉE — 37^e SESSION

COMMISSION ÉCONOMIQUE

**PROJET D'ÉLÉMENTS DE RAPPORT
SUR
LE POINT 47 DE L'ORDRE DU JOUR**

Les éléments ci-joints sur le point 47 de l'ordre du jour sont présentés à la Commission économique pour examen.

Point 47 : Rapports annuels du Conseil à l'Assemblée pour 2007, 2008 et 2009

47.1 La Commission économique, lors de sa première réunion, a examiné les sections pertinentes des Rapports annuels du Conseil pour 2007, 2008 et 2009 et le Rapport supplémentaire couvrant les six premiers mois de 2010.

47.2 La Commission a pris note des chapitres du Rapport annuel pertinents pour ses travaux, à savoir le chapitre « Le monde du transport aérien », qui traite des principales tendances et faits nouveaux dans l'économie mondiale, des réglementations économiques, des compagnies aériennes, des aéroports et des services de navigation aérienne ; une section du chapitre sur la « Sûreté », portant sur la facilitation ; et une section du chapitre sur l'« Efficacité », portant sur la libéralisation de la réglementation du transport aérien et l'efficacité de l'infrastructure. Les chapitres sur la sûreté et l'efficacité résument tous deux les principales activités et réalisations ayant reçu une attention particulière durant chaque année.

47.3 La Commission note par ailleurs que les travaux de l'OACI dans le domaine du transport aérien comprennent les travaux en cours sur les politiques économiques, la gestion de l'infrastructure, les statistiques, la prévision, l'analyse économique, le financement conjoint, la facilitation et l'administration du répertoire de clés publiques (RCP). Les activités dans le domaine du transport aérien comprennent également des questions examinées par le Comité exécutif, en particulier en ce qui concerne la sûreté de l'aviation et la protection de l'environnement, et la fourniture de l'appui à la Facilité financière internationale pour la sécurité de l'aviation (IFFAS).